

LES SINISTRES

MANIWAKI—L'AIDE FÉDÉRALE AUX VICTIMES

[Français]

M. T. Lefebvre (Pontiac): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement fédéral est prêt à venir en aide à la population de Maniwaki qui a été lourdement éprouvée, le samedi 24 juin, par une tornade qui a entraîné au moins deux pertes de vie et causé des dommages énormes?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je veux remercier le député de Pontiac de m'avoir fait rapport des constatations qu'il a faites sur les lieux et de m'avoir prévenu qu'il me poserait cette question. Je vais répondre, comme en ce qui a trait aux autres cas semblables, que le gouvernement fédéral est toujours prêt à discuter des façons dont il pourrait venir en aide à des populations qui ont été éprouvées par un sinistre. En vertu de la loi, les initiatives doivent provenir du gouvernement provincial, et nous discutons ensuite de la façon de prêter secours. Je voudrais seulement ajouter, monsieur le président, que M. Fortier, de l'Organisation des mesures d'urgence du Canada, qui va compléter les renseignements qui m'ont été donnés par le député, est déjà sur les lieux.

[Traduction]

M. l'Orateur: Le député d'Oxford a la parole.

M. Forrestall: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous pourrions peut-être permettre au député de Dartmouth-Halifax-Est de poser sa question supplémentaire.

* * *

LES INONDATIONS

ÉTATS-UNIS—L'OPPORTUNITÉ D'UNE AIDE DU CANADA

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ce dernier pourrait-il dire à la Chambre dans quelle mesure le Canada a aidé les victimes d'inondations et autres désastres naturels qui se sont produits aux États-Unis ces dernières semaines?

M. l'Orateur: Il ne s'agit pas là d'une question supplémentaire. Le député aura la parole plus tard pour poser cette question, s'il peut attendre deux ou trois minutes.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE

LES ALLÉGATIONS DE L'ANCIEN CAPORAL J. RAMSAY— LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Monsieur l'Orateur, j'avais une question à poser au solliciteur général, mais en l'absence de ce dernier, je la poserai au premier ministre.

[L'hon. M. Munro.]

Étant donné les allégations faites par l'ancien caporal J. Ramsay de la Gendarmerie royale du Canada, le gouvernement fera-t-il une déclaration à l'appel des motions à l'égard de ces accusations avant l'ajournement de la présente session du Parlement, peut-être plus tard cette semaine?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je n'ai pas vu ces prétendues accusations, mais c'est avec plaisir que je demanderai au solliciteur général d'examiner la question.

LA QUESTION DE LA RÉMUNÉRATION POUR LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

M. Nesbitt: Le premier ministre pourrait-il nous dire si l'on exige de certains membres de la GRC qu'ils travaillent 300 heures par mois ou plus sans leur payer de temps supplémentaire ou leur accorder d'autre compensation, comme un congé?

Le très hon. M. Trudeau: Je me ferai un plaisir de me renseigner pour savoir si la GRC travaille plus fort que les députés.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA RÉUNION À MONTEBELLO ET LES INSTALLATIONS À OTTAWA

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre, étant donné l'absence du ministre de l'Expansion économique régionale et de son secrétaire parlementaire, qui sont censés être à la Chambre aujourd'hui. Le premier ministre demanderait-il au ministre intéressé de faire une déclaration à la Chambre, à son retour, pour expliquer l'objet d'une réunion qui se tient actuellement au Château Montebello, connu aussi sous le nom de Seignior Club, au sujet de membres de son ministère, dont une quarantaine assistent à ce congrès, qui a commencé hier soir par un somptueux cocktail? Peut-être pourrait-on nous expliquer le but de cette réunion?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'en parlerai bien volontiers au ministre, mais je suis certain qu'il s'agit là d'une question qu'il conviendrait de faire inscrire au *Feuilleton*.

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, étant donné que des installations convenables sont mises à la disposition de ce ministère à Ottawa même, le premier ministre voudrait-il déterminer pourquoi il a été nécessaire d'envoyer là-bas ces fonctionnaires, dont la plupart travaillent à Ottawa, ce qui coûte aux contribuables plus de \$30 par jour et par personne?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je comprends que le...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence tient à signaler au député que sa question supplémentaire est présentée comme un argument. Je reviens maintenant au député de Dartmouth-Halifax-Est qui désire poser une question supplémentaire.